



EN COLLABORATION AVEC



FORMULE AVANT DEPART

PACK AVANT DEPART N°1001	
ANNULATION DE SÉJOUR	✓
DÉPART OU RETOUR MANQUÉ	✓

LES TARIFS NETS TTC / TRANCHES / LOCATION	
0 à 400 €	13,00 €
401 € à 600 €	19,00 €
601 € à 1 200 €	24,00 €
1 201 € à 2000 €	32,00 €
2001 € à 4000 €	47,00 €
4001 € à 8000 €	89,00 €

Les points forts

ANNULATION

- ✓ **Annulation pour motif médical** (y compris en cas d'épidémie et de pandémie) et pour causes dénommées, indemnisation jusqu'à 8 000 € par personne avec une franchise de 30 € par personne.
- ✓ **Annulation pour refus d'embarquement** à la suite d'une prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique organisée par les autorités sanitaires à votre arrivée à l'aéroport de départ, sur présentation de justificatifs. Indemnisation jusqu'à 8 000 € par personne avec une franchise de 30 € par personne
- ✓ **Annulation pour défaillance de la compagnie aérienne**, indemnisation jusqu'à 2 500 € par personne avec une franchise de 30 € par personne.



EN COLLABORATION AVEC
UNATO



NOTRE CENTRE DE RELATION CLIENT DÉDIÉ

à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h non stop

Pour toutes vos questions ou celles de vos assurés relatives aux garanties d'assurance, ou encore une modification ou annulation de souscription

05 32 09 50 12
unato@assurinco.com

Comment déclarer un sinistre ?



SERVICE INDEMNISATION

Déclarez votre sinistre ASSURANCE (Annulation, Bagages, Retard de transport, Interruption de séjour...)

dans les 5 jours ouvrés
suivant la survenance de l'évènement :

sinistre.assurinco.com

Dès la déclaration effectuée, vous recevrez à l'adresse mail indiquée un numéro de dossier sinistre ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir en fonction de la garantie déclenchée

ASSURINCO ASSURANCE VOYAGE - Filiale de Cabinet Chaubet Courtage - SARL de courtage en assurances au capital de 140 750 € - Siège social : 122 Bis, Quai de Tounis, 31000 TOULOUSE - Tel : 05.34.45.31.51 - www.assurinco.com RCS TOULOUSE N° SIREN 385 154 620 - Immatriculé à l'ORIAS dans la catégorie courtier d'assurance sous le N°07001894 site web ORIAS : www.orias.fr - Responsabilité Civile Professionnelle & Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des assurances. Sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest, 75009 PARIS (www.acpr.banque-france.fr) - Cabinet Chaubet Courtage exerce son activité en application des dispositions de l'Art L521-2 II b du code des assurances. - Service réclamation : reclamation@assurinco.com - Si et seulement si échec de la réclamation : Médiation : La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris cedex 9 ou le.mediateur@mediation-assurance.org ALTIMA ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 49 987 960 €, RCS Niort 431 942 838, Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 275 rue du Stade, 79180 Chauray. Autorité chargée du contrôle : ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9.